

# Coublevie

*Bulletin Municipal*



**N° 50**  
mai 2018



# Sommaire

**3** Édito du Maire

## *Vie communale*

**4** Maison d'orgeoise : un projet solidaire  
Repas des aînés

**5** Mathis, un coublevite au championnat du monde de handball

**6 - 7 - 8** Finances communales

**9** Ouverture de « Un P'tit bout de Chartreuse »

## *Vie associative*

**10** Aides et découvertes

**11** Arts et création  
Palette de lumières

**12 - 13** Relais assitants maternels l'envol

**14 - 15** Section gymnastique féminine

**16 - 17** Coublevie accueil

**18 - 19** Journée de l'environnement

**10** Coublevie...le nez en l'air

Adresse postale : BP 2 - 38500 COUBLEVIE

Tél. 04 76 05 15 39 - Fax : 04 76 05 08 44

Site web : [www.couplevie.fr](http://www.couplevie.fr)

Directeur de publication : Dominique PARREL, maire

Dépôt légal : à parution - imprimerie du Pont de Claix - Graphiste : [petit-soleil.com](http://petit-soleil.com)



Crédit photo : services municipaux, associations, commissions municipales



Madame, Monsieur,

Rien que de parler du printemps et de regarder ses manifestations sur la nature et dans nos jardins, cela nous redonne le moral tant nous en avons besoin après cet hiver long et pluvieux. Cela nous rappelle aussi que Dame nature n'est pas un univers que l'on domine, et que chaque saison a son lot de surprises qui nous apporte de bons et moins bons moments.

C'est pour cela qu'il nous faut protéger notre environnement pour que la vie soit différente chaque jour et nous fasse profiter de toutes les variétés qu'elle produit et dont elle a le secret. Pour fêter et protéger notre environnement la commune réalise, comme chaque année depuis 17 ans, les journées de l'environnement dans le parc de la Mairie, le week-end du 28 et 29 avril. Nous vous attendons nombreux à cette manifestation.

Avec le début du printemps revient la période de vote du budget de notre commune qui a eu lieu le 12 mars et de la mise en œuvre des investissements annuels programmés.

Cette année, en raison de la hausse des effectifs scolaires liée aux nouvelles constructions, nous ouvrons une 19<sup>ème</sup> classe.

Pour offrir aux enseignantes et aux enfants de l'espace pour l'enseignement et leurs activités nous construisons des surfaces modulaires, d'une grande qualité, respectant la norme R.T 2012, sur le site d'Orgeoise. Il s'agit ainsi de doter l'école de 3 nouvelles salles de 60 m<sup>2</sup>, équipées de toilettes et qui seront reliées au bâtiment actuel par la construction d'un couloir extérieur.

Parallèlement, l'école du Bérard bénéficiera de travaux de rénovation dans un appartement du rez-de-chaussée pour y installer la bibliothèque, une salle de réunion et une nouvelle garderie pour les élèves du Bérard. Cette nouvelle organisation entraînera la

rénovation de la « salle BCD - salle informatique » actuelle pour pouvoir l'utiliser comme salle de garderie complémentaire, si nécessaire, après l'école et comme salle multi-activités.

Pour terminer et afin de faire face à la hausse des effectifs de la cantine un nouveau lieu de restauration va s'ouvrir dans la salle communale inaugurée en 2016.

Vous l'avez compris, beaucoup de travaux sont nécessaires pour accueillir les enfants des nouveaux habitants. Parallèlement, un groupe de travail constitué d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves et d'habitants, se réunit depuis plusieurs mois pour réfléchir et envisager l'avenir de nos écoles sachant que les constructions de logements sont loin d'être terminées.

En effet, le seuil de 25 % de logements locatifs sociaux, pourcentage modifié depuis plusieurs mois et imposé à la commune de Coublevie, sera très difficile à atteindre. Nous avons déjà intégré dans nos dépenses le prélèvement annuel de 50 000 € effectué, par la préfecture, sur notre budget de fonctionnement (« amende » pour non respect du nombre de logements locatifs sociaux).

Néanmoins, nous ne pouvons, au-delà de ces difficultés, que nous réjouir de l'arrivée d'une nouvelle population avec des enfants qui ont un effet bénéfique de rajeunissement de notre population. La commune se doit donc de les accueillir correctement car l'école demeure le pilier de l'éducation et cela justifie pleinement nos investissements.

**Dominique PARREL**  
*Maire de Coublevie*



# Vie communale

## MAISON D'ORGEOISE : UN PROJET SOLIDAIRE



Vous l'avez certainement constaté, les travaux de réhabilitation de la maison d'Orgeoise sont terminés. Quelques aléas de chantier ont retardé le planning initial mais la réception définitive a bien eu lieu début décembre, sous les flocons...

Mission accomplie donc pour toute l'équipe impliquée dans le projet : Lucie Cotton, l'architecte en charge du suivi du chantier, les artisans, le personnel du service technique et les élus responsables de ce dossier.

Rappelons que ces travaux de rénovation d'un montant de 90 K€ ont été entièrement financés par le CCAS :

Charpente, toiture, isolation extérieure, doublage, cloisons,

raccordement à la chaufferie bois, plomberie, complément de l'installation électrique, peinture et sols. Le résultat est convaincant car ce logement de trois pièces est maintenant transformé, propre et fonctionnel.

Il restait un objectif à réaliser : proposer une maison meublée et équipée afin d'accueillir les personnes en difficulté dans les meilleures conditions possibles et de faciliter leur installation provisoire.

Tout le monde s'est mobilisé : les commerçants locaux très coopératifs, en particulier les Tissages DENANTES, qui ont volontiers offert de nombreux draps et housses de couettes, le CCAS qui a également fourni du matériel électroménager neuf, de la literie et du petit mobilier, et enfin des particuliers qui ont donné des meubles (table, chaises, canapé, buffet, fauteuils, lits...), de la vaisselle, et quelques objets de décoration. Grâce à cet élan de générosité, en quelques jours, la maison a été entièrement équipée !

Sur proposition d'une association et en accord avec le CCAS, une mère et ses deux enfants ont séjourné quelques mois dans la maison d'Orgeoise avant d'être accueillis début avril dans un appartement voironnais géré par le Logis des Collines. Cette possibilité de logement dans notre commune leur a permis de se retrouver plus sereinement en famille et sans doute de mieux préparer l'avenir.

Ce projet de solidarité, devenu réalité avec la création d'une maison d'accueil sur Coublevie est le fruit d'une volonté de l'équipe municipale, de l'engagement du CCAS mais c'est aussi le résultat d'un élan citoyen commun, généreux et porteur d'espoir.

**Claire Panczuk**

*Commission Information-communication*

## REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 25 Février, le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité accueillent les têtes blanches de 72 ans et plus pour le traditionnel repas des aînés.

Après le mot de bienvenue de notre maire et un petit apéritif, l'équipe de « FLO TRAITEUR » a servi un excellent repas composé de terrine de truite, magret de canard en tournedos, cardons, soufflé de brocolis, gnocchis maison, fromages et complété par un Opéra en dessert.

Cette journée est, chaque année, très appréciée par nos anciens car ils peuvent ainsi rencontrer des personnes qu'ils ne voient qu'à cette occasion.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse. L'animation proposée par Martine De Gastines, sa fille et sa petite fille a ravi les convives et de nombreux participants se sont retrouvés sur la piste de danse.

Au moment de se séparer, rendez vous a été pris pour se retrouver l'année prochaine autour d'un bon repas et partager à nouveau une journée de convivialité.

Le matin, des membres du CCAS et des conseillers municipaux ont porté le même repas à une vingtaine de personnes souffrantes ou fatiguées qui ne pouvaient pas se déplacer.

**Martine Perrin**

*Adjointe aux affaires sociales*



## MATHIS, UN COUBLEVITAIN AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL



« Je m'appelle Mathis ELSA, je suis né le 24 février 2001 à Voiron, je suis actuellement en 1<sup>ère</sup> ES et pratique le handball à haut niveau » - Mathis, jeune coubleviteain de 17 ans.

### Parcours scolaire et sportif

Mathis a suivi une scolarité en primaire à l'école d'Orgeoise et au collège de Plan Menu durant laquelle il a, en parallèle, découvert et pratiqué, dès 8 ans, le handball au club à Voiron (à l'ALV section mini hand). Dès la classe de troisième il a pu rejoindre une section sport-études à la Ravoire et intégrer le club de Chambéry qui a fini vice-champion de France cette année.

Il est, depuis la classe de seconde, interne au lycée Briffaud dans la Drôme qui possède une section sport-étude ce qui lui permet d'être à la fois membre de la section sportive et du club de Valence actuellement en Nationale 1.

Son double cursus sportif et scolaire lui impose un emploi du temps très chargé pour pratiquer son sport à haut niveau tout en suivant des cours « normaux ». En effet dans cette section l'enseignement est absolument identique à celui enseigné dans une classe « traditionnelle ».

Chaque jour (du lundi au jeudi) il a cours de 8h à 16h et entraînement de 16h à 18h. Après le repas du soir il dispose d'une heure d'étude de 18h à 19h. Le vendredi, après les cours, se déroule l'entraînement avec le club de Valence. Les matchs ont lieu le week-end avec la section sportive et/ou le club.

### Première expérience aux championnats du monde

Mathis a déjà eu l'occasion de participer à des tournois internationaux mais après la victoire de son équipe au championnat de France des sections sportives, il a été sélectionné pour intégrer l'équipe de France au poste de demi-centre. Il a ainsi pu se rendre au « ISF WSC Handball 2018 »(\*) qui se déroulait au Qatar du 21 février au 1<sup>er</sup> mars.

Cette compétition qui a lieu tous les deux ans regroupait, cette année, 20 nations réparties en 4 poules. Celle de la France était composée de la Croatie, la Serbie, la Bulgarie et l'Iran (qui a déclaré forfait pour des raisons... extra-sportives).

L'équipe de France est sortie 1<sup>ère</sup> de sa poule après avoir remporté tous ses matchs mais a malheureusement chuté en 1/4 de finale face à la Pologne.

« Ce match on aurait dû le gagner, dit Mathis, avec un peu plus de constance et de réussite car beaucoup de nos tirs ont échoué sur la barre ».

Ça aurait pu se terminer plus mal et plus tôt quand au moment d'affronter la Croatie (grosse équipe) un des joueurs clef de l'équipe de France s'est rendu compte qu'il avait oublié son « pass » d'accréditation pour pénétrer dans l'enceinte où se déroulait la rencontre. Heureusement il a pu le récupérer juste avant le match et participer ainsi à la victoire de son équipe en récupérant de précieux ballons en défense.

Mathis a vraiment apprécié cette expérience de pouvoir participer, avec cette « vraie bande » de 14 copains, à cet événement qui a été une chance et un peu la récompense de 3 ans d'efforts et de vie commune.



Son séjour, très dense avec 7 matchs en 8 jours, lui a quand même permis de visiter un peu la ville de Doha pendant ses moments de repos et il a pu, grâce à l'organisation d'une journée complète de rassemblement de toutes les équipes féminines et masculines participant à ce championnat, échanger avec les étudiants des autres pays sur leur passion commune pour le handball.

Et la suite ?

De retour en France Mathis a du reprendre le rythme soutenu des entraînements et des matchs sans oublier, bien sûr, les premières épreuves du bac au mois de juin. Mais, comme il se plaît à le dire, cette vie qu'il a choisie, « lui apporte beaucoup de maturité et d'autonomie ».

Il espère bien pouvoir, après le bac, intégrer une école de commerce dans une ville où un grand club de handball pourra l'accueillir et continuer à mener de concert études et sport de haut niveau.

Souhaitons à ce jeune coubleviteain toute la réussite possible et nous ne manquerons pas de suivre sa carrière que nous espérons longue et pleinement remplie.

(\*) ISF : International School sport Federation et WSC : World Schools Championship

**Claude Marcel**  
Adjoint à la communication et à l'Information

## Les finances communales reposent sur 3 éléments primordiaux :

- Le P.P.I. (Plan Pluriannuel d'Investissement)
- Le D.O.B. (Débat d'Orientation Budgétaire)
- Le budget primitif

## Le Plan Pluriannuel D'investissement 2018 de Coublevie

### Qu'est-ce-qu'un P.P.I. ?

Un Plan Pluriannuel d'Investissement est un outil de programmation des investissements envisagés pour plusieurs années, en tenant compte de leurs coûts prévisionnels et du rythme de leur réalisation.

Il renseigne sur la capacité de la commune à réaliser des investissements en tenant compte d'objectifs précis comme pourrait l'être l'augmentation des bases de l'impôt ou le recours à l'emprunt.

C'est un outil de bonne gestion qui doit être réactualisé chaque année.

Le P.P.I. n'est pas un document budgétaire mais doit permettre une vision programmatique de tous les projets à financer.

Il a servi de colonne vertébrale au Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu lors de la séance du conseil municipal du 22 janvier 2018.

Il a été établi au début du mandat en 2014 et réactualisé chaque année. Il porte maintenant sur les 3 dernières années de la mandature.

**ATTENTION ! Ce P.P.I. est une prévision en fonction des éléments de gestion connus à un instant donné. Il ne saurait engager la collectivité de façon impérative.**

Celle-ci peut, chaque année, le remettre en cause en fonction des aléas budgétaires.

### Le Débat d'Orientation Budgétaire

La loi prévoit la tenue d'un débat au conseil municipal sur les orientations générales du budget et sur les engagements pluriannuels envisagés. C'est le D.O.B. véritable instrument de gestion financière à caractère pluriannuel. Il prend ainsi en compte le P.P.I. mais aussi des impératifs « extérieurs » dont les principaux pour 2018 sont :

**La loi de finance du 30 décembre 2017** pour l'année 2018 votée par le parlement apporte des informations importantes concernant les finances des collectivités territoriales. En premier lieu, les dotations versées à la commune sont maintenues à leurs niveaux de 2017. En contrepartie il est demandé aux collectivités territoriales de modérer l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement à 1,2 % inflation comprise.

Coublevie ne remplissant pas les critères de la **loi SRU (Solidarité et Renovation Urbaine)**, qui stipule qu'une commune de plus de 3500 habitants doit disposer de 20 % de logements so-

ciaux, Coublevie doit donc s'acquitter d'une amende qui était d'environ 50 000 € en 2017. Nous avons appris en juillet 2017 que Coublevie appartenant à l'aire urbaine grenobloise qui est une zone tendue du point de vue de l'accès au logement, le taux de logements sociaux est porté à 25 %. L'amende sera donc plus élevée en 2018 !

### Le budget communal

Le budget d'une commune est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

**Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.**

**La section de fonctionnement retrace les opérations**

- de **dépenses** nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

- de **recettes** que la collectivité peut percevoir, des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, constitue l'**autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

**La section d'investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.

Elle est, par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

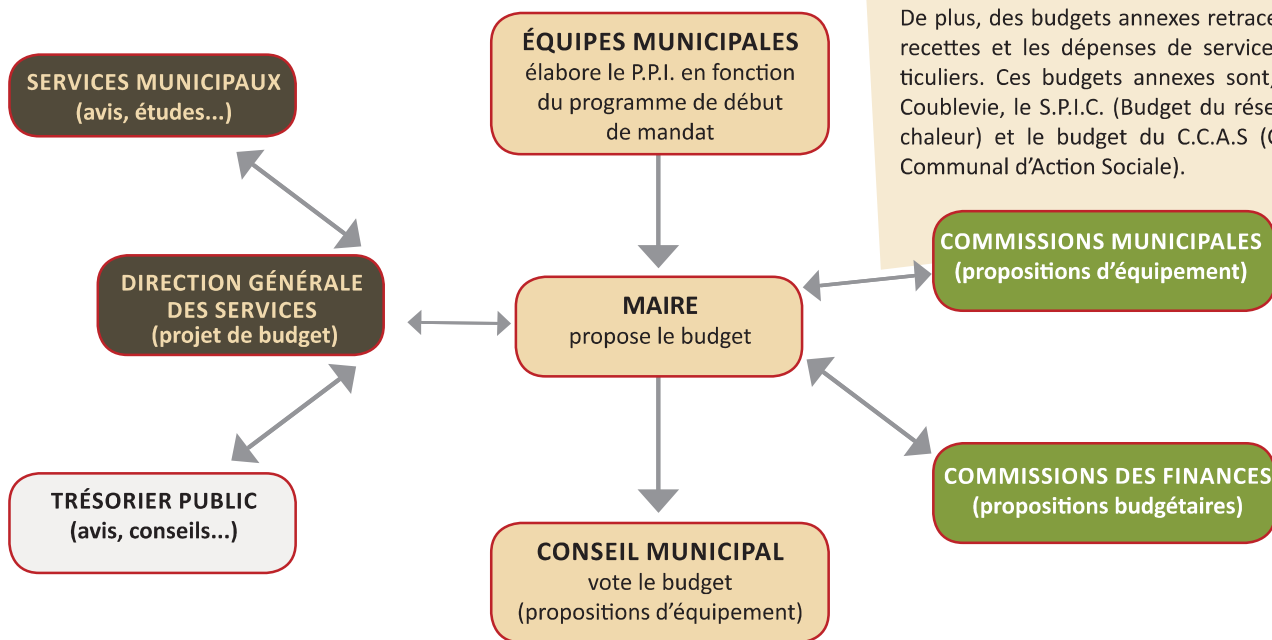
Elle comporte :

- **en dépenses** : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...);

- **en recettes** : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

# communales

## ÉLABORATION D'UN BUDGET PRIMITIF



### Vote du budget primitif

C'est en tenant compte de ces éléments que le **budget primitif** a été voté en conseil municipal le **12 mars 2018**.

Il énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, des budgets supplémentaires ou rectificatifs sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

De plus, des budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers. Ces budgets annexes sont, pour Coublevie, le S.P.I.C. (Budget du réseau de chaleur) et le budget du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale).

## Budgets primitifs consolidés - Coublevie 2018

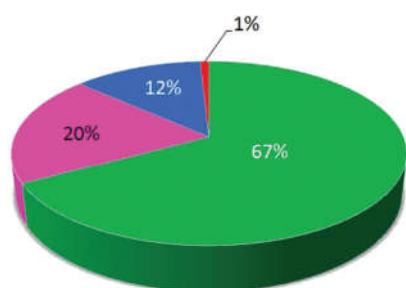
	Recettes investissement	Dépenses investissement	Recettes fonctionnement	Dépenses fonctionnement (*)
Commune	3 600 475,48	3 600 475,48	3 276 401,78	3 276 401,78
S.P.I.C.	136 422,86	136 422,86	203 275,62	203 275,62
C.C.A.S.	60 764,12	60 764,12	158 055,27	158 055,27
<b>TOTAL</b>	<b>3 797 662,46 €</b>	<b>3 797 662,46 €</b>	<b>3 637 732,67 €</b>	<b>3 637 732,67 €</b>

(\*) incluant l'autofinancement prévu : 185 618,11 €

Compte tenu des impératifs évoqués dans le paragraphe présentant le D.O.B., le 4 avril 2018, le conseil municipal a voté une augmentation des taux communaux de 7 %. Ils seront donc de 9,94 % pour la taxe d'habitation (au lieu de 9,29 %), 18,48 % pour le foncier bâti (au lieu de 17,27 %) et de 51,71 % pour le foncier non bâti (au lieu de 48,33 %)



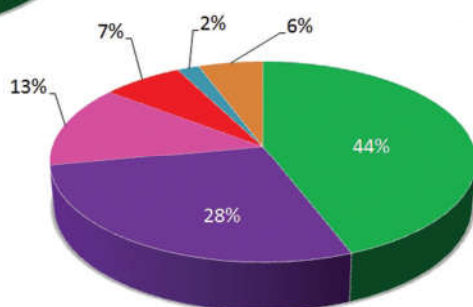
# Présentation du budget primitif 2018 de Coublevie voté en conseil municipal le 12 mars 2018



## Recettes de fonctionnement

**3 276 401,76 €**

- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres recettes de fonctionnement
- Travaux en régie



**Dépenses de fonctionnement : 3 090 783,65 €**

**+ Autofinancement : 185 618,11 €**

- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges de fonctionnement
- Dotations aux amortissements
- Dépenses imprévues
- Autofinancement

## Charges de personnel

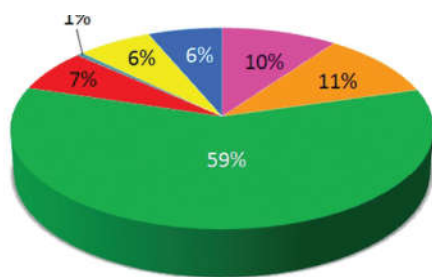
Le nombre de personnes employées par la mairie en mars 2018 est de 46 agents mais le nombre d'E.T.P. (Équivalent Temps Plein) s'élève à 35.85.

### Ils sont répartis ainsi :

Technique : 8.50 - Scolaire : 17.09 - Administratif : 6.86 -

Service entretien des bâtiments en dehors du scolaire : 1.70 -

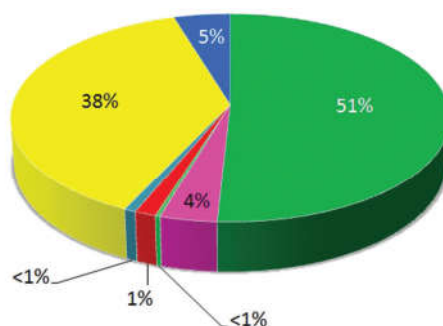
Enseignement musical : 0.60 - Distribution bulletin : 0.20 - Police : 0.90



## Recettes d'investissement

**3 600 475,48 €**

- Restes à réaliser en recettes
- Excédent de fonctionnement 2017
- Excédent d'investissement 2017
- Dotations
- Remboursements budgets annexes
- Subventions d'équipement
- Dotations aux amortissements



## Dépenses d'investissement

**3 600 475,48 €**

- Restes à réaliser en dépenses
- Remboursement capital de la dette
- Subventions, dotations
- Dépenses imprévues
- Travaux en régie
- Investissements prévus 2018
- Investissements futurs

*Claude Marcel et Patrick Warin  
Commission des finances*

Ouverture de « Un P'tit bout de Chartreuse » le 29 mars 2018



## Un magasin pas comme les autres

« Un P'tit bout de Chartreuse », de quoi s'agit-il ?

Le jeudi 29 mars, un nouveau magasin a ouvert ses portes à Coublevie.

Un magasin pas comme les autres : ici, vous aurez l'assurance de trouver des produits ultra frais, de saison, proposés par des producteurs installés près de chez vous !

Ultra frais ? Les produits viennent de fermes toutes proches, la plupart sur le massif de Chartreuse : Merlas, St Laurent du Pont, Entremont-le-Vieux, Corbel, Chapareillan...

Ce sont cinq fermes de Chartreuse qui se sont organisées pour vous permettre d'acheter leurs bons produits, et qui sont là, à tour de rôle, pour vous accueillir et répondre à vos questions.

Une large gamme vous est proposée : fruits et légumes, fromages de vache, de chèvre et de brebis, viande de bœuf et de veau, volailles, porc et charcuterie, agneaux, escargots, vin, ...

Mais aussi, grâce à des producteurs et artisans partenaires, du miel, des confitures, des glaces, des œufs, de la bière, des pâtes et du pain... De quoi faire le plein de bons produits pour toute la famille. Et vous pouvez faire confiance aux producteurs de « Un P'tit bout de Chartreuse » : ce sont tous des gourmands !

Le magasin est ouvert du jeudi au samedi. Mais pourquoi n'est-il pas ouvert toute la semaine ? Car les producteurs ont à cœur de vous accueillir en personne et il faut bien qu'ils aient le temps de travailler sur leurs fermes pour préparer tout cela.

Ce qui vous plaira à Un P'tit bout de Chartreuse

Vous y trouverez une gamme complète de produits alimentaires, pour le quotidien et pour vos moments festifs.

Vous aurez l'assurance d'acheter des produits locaux, sélectionnés par les producteurs eux-mêmes. C'est la garantie d'avoir des produits savoureux, élaborés avec amour, et dans le respect de la nature.

Vos produits seront toujours ultra frais, car ils proviennent de fermes toutes proches et sont livrés chaque semaine, voire plusieurs fois par semaine !

Enfin, vous serez accueillis dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les agriculteurs souhaitent, avec ce magasin, vous faire partager leur métier et leur terroir.





# Vie associative

## AIDES ET DÉCOUVERTES

### L'aventure humanitaire continue pour Aides et Découvertes (A&D).



Malgré un contexte sécuritaire difficile, dans la région de Tombouctou où le banditisme a pris la place de l'islam radical, les projets et actions de l'association se poursuivent dans les communes d'Arham et Diré au nord du Mali. L'état malien, qui s'est désengagé, n'assure plus la sécurité des habitants. Dans ce contexte Aides et Découvertes ne se rend plus sur le terrain mais poursuit ses actions grâce à son coordinateur local, une ONG malienne indépendante Cri de Cœur, aux maires des communes d'Arham et Diré et aux professionnels identifiés pour chaque projet.



Un court voyage a été organisé afin de rencontrer les élus, au plus haut niveau de l'Etat malien et, rechercher des financements devenus excessivement difficiles en France.

Il s'est articulé autour des réunions programmées tout d'abord avec le Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale M. Mohamed El Moctar (assis) puis, avec le Ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire M. Oumar Ibrahima TOURE et le Président de l'Autorité Intérimaire Régionale de Tombouctou M. Boubacar Ould Hamadi. Aides et Découvertes, en sonnant à ces portes, espère ouvrir une brèche dans l'octroi des subventions maliennes à une ONG française.

D'autres rencontres ont eu lieu avec M. Jacques Batut à l'Ambassade de France, l'Association des Municipalités du Mali, L'ORTM (télévision malienne), les membres du Collectif Cri de Cœur et enfin les maires d'Arham et Diré.



Toutes ces entrevues ont permis d'avoir une idée précise des difficiles conditions de développement. Pour autant les actions sur le terrain continuent comme la poursuite de l'électrification en courant alternatif des écoles de Diré, ville de 9000 habitants. Le projet initial, créé avec Schneider Electric usine du Fontanil, comportait l'électrification de 6 écoles. Les 3 premières ont été réalisées et les 3 autres seront terminées en 2018/2019. Chaque école comporte 2 blocs de 3 classes et le bureau de la Direction. Ces installations sont réalisées par un groupe de 5 étudiants maliens sous pilotage d'un professionnel.

Se poursuit également, le suivi du magasin de fournitures scolaires, créé en 2007 et maintenant autonome. Notre partenaire l'ONG Cri de Cœur a offert du matériel informatique HP dernier cri créant ainsi un poste de secrétariat qui répond à la demande incessante de la population pour tous les travaux d'écriture, de rédaction de courrier, de photocopies, etc...

En Autosuffisance Alimentaire, le Périmètre Irrigué Villageois (rizière de 30 ha) d'Arham créé en 2012 est aujourd'hui pérenne et autonome. De même pour le Périmètre du village de Koira-tao (rizière de 20 ha). L'innovation de ces projets, tient dans la remise d'un sac de riz par cultivateur à sa commune, apportant une entrée financière destinée à réaliser des actions sociales comme la réfection des sols de toutes les écoles à Arham et l'achat de fournitures scolaires.

Le développement des Périmètres Irrigués Maraîchers (jardins de femmes) d'un hectare chacun continue et plus de 400 femmes ont déjà été formées aux techniques de culture et à l'alphabétisation. Il reste encore 3 "Jardins" à créer dans la commune de Diré.



## ART ET CRÉATION

**ART ET CREATION** une association bien connue des Coubleviteins et bien au-delà, attire chaque année davantage de monde, que ce soient des visiteurs de notre exposition ou de nouveaux élèves.

L'offre de cours est très vaste : des cours de dessin pour enfants accueillis dès l'âge de 6 ans par Blandine Arnaud, aux cours adultes de peinture et dessin toutes techniques et tous niveaux dispensés par nos professeurs bien connus Cyril Chevalier, Christine Fagot et Brigitte Junginger, est venu s'ajouter un nouveau cours de dessin contemporain encadré par Mme Sana Gouraud.



*« Au départ il y a le fusain, puis la peinture, les encres, les matières... tous ensemble constituant une base simple et riche d'exploration... Puis la naissance du sujet, en mouvement et liberté.. Ensuite vient le temps du choix. Une nouvelle obsession prend le dessus, je mets de côté, je rassemble, j'efface, je crée et je construis en formant un kaléidoscope du monde que je vois. Dans l'apparence d'évidente simplicité, la toile constitue une sorte d'archi-peinture : la couleur s'y déploie dans les espaces blancs, au gré du parcours des brosses, en libres variations. Matières minérales, ombres naturelles, la transparence de la matière, l'or, le flou et la magie de pureté. Tout n'est pas dit. Figuration/Abstraction : l'un nourrissant l'autre. L'instant ne prend sens que parce qu'il nous échappe... »*

Sana Gouraud

N'oublions pas les cours de vitrail de Sylvain Cartier et ceux de mosaïque d'Esther Fayolle qui sera à l'honneur lors de notre prochaine exposition

N'hésitez pas à venir nous voir, ou à nous contacter au :  
04 76 56 33 07 ou 06 44 85 89 88  
Ou à consulter notre site : <http://www.artcreationcoublevie.fr>



## PALETTE DE LUMIÈRES

**Installé depuis 10 ans à Coublevie, l'atelier Palette de Lumières invite à dessiner et peindre « autrement ».**



Karine Marze a suivi la formation professionnelle Martenot et permet à chacun de s'exprimer de façon gestuelle et sensitive. Dans une ambiance conviviale et en petits effectifs, enfants, adolescents et adultes dévoilent leur expression artistique selon un thème (paysages, arbre, croquis d'objets, l'eau, personnages...). En essayant plusieurs techniques (fusain, crayon, encre de chine, peintures à l'huile ou acrylique, gouache, collages...), chacun découvre la valeur et la beauté de la ligne, la profondeur et la diversité des couleurs... tout en se faisant plaisir!

Les cours ont lieu en journée ou en soirée. Des stages (aquarelle, croquis...) sont proposés durant l'année (samedis matin) et les élèves peuvent participer à une sortie en pleine nature fin juin. Un « Atelier Libre » s'est ouvert cette année et permet de peindre selon ses envies et sous le regard bienveillant de Karine Marze.

Dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif Du Territoire), deux séances hebdomadaires d'arts plastiques sont organisées, permettant ainsi à des enfants scolarisés en élémentaire d'expérimenter cette méthode respectueuse de la spontanéité du geste et du rythme de chacun.

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS L'ENVOL



**Le RAM est un dispositif** qui propose un service gratuit en direction des parents, et des professionnels ou futurs professionnels de la petite enfance. Il se fonde sur les principes de neutralité, de libre participation, d'accès à l'ensemble de la population et de gratuité.



**Le RAM informe, accompagne et oriente...**

- **les parents**
  - dans leur recherche d'un mode d'accueil collectif ou individuel pour leur enfant
  - dans leur rôle de particulier employeur quand ils font appel à un assistant maternel ou à un employé de maison
- **les professionnels**
  - sur leurs droits et devoirs dans le cadre de leur activité professionnelle
  - sur la formation continue
  - en proposant des temps de réflexion et d'échanges sur les pratiques professionnelles

**Le RAM offre un cadre de rencontres et d'échanges ...**

- **Aux parents et professionnels**
  - en organisant des conférences, soirées à thème, temps festifs
- **Aux professionnels**
  - en proposant des temps collectifs, des temps de réflexion et d'échanges sur les pratiques professionnelles
- **Aux enfants**
  - en proposant des activités d'éveil, des occasions de jouer avec d'autres enfants et adultes, de s'ouvrir au monde.

**Le RAM est un observatoire des conditions locales d'accueil de la petite enfance**

Il se fonde sur un projet de fonctionnement qui tient compte des réalités territoriales, des besoins de la population, des politiques petite enfance et de l'ensemble des offres existant sur le territoire en direction des jeunes enfants et de leurs familles.

Pour remplir toutes ces missions, le RAM travaille en partenariat avec un grand nombre d'acteurs du territoire : les établissements d'accueil du jeune enfant, les RAM voisins, les accueils périscolaires, accueils de loisirs, médiathèques, l'ACEPP (Association des collectifs Enfants Parents Professionnels), l'AIPE (Association Intercommunale pour la Petite Enfance)... mais aussi des partenaires institutionnels tels que les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la CAF de l'Isère.



### Un RAM géré par une association : l'Envol

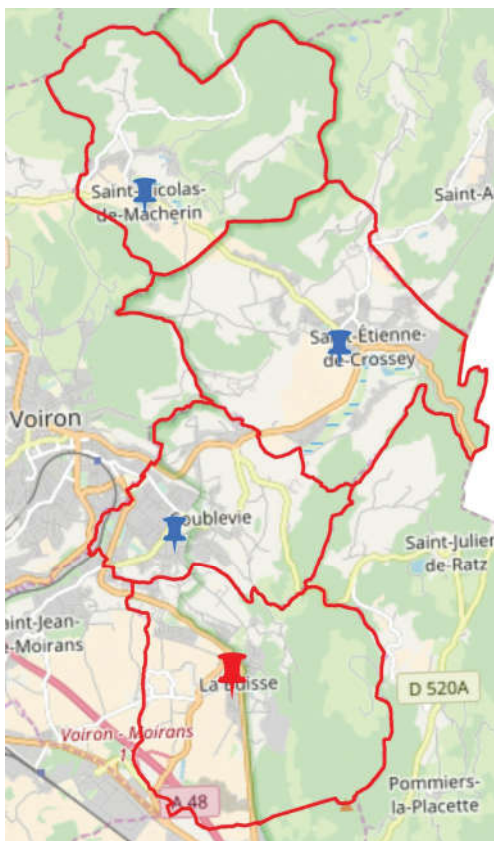
L'Envol est une association à gestion parentale qui gère une crèche, une halte-garderie, un RAM et un Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP).

Basée à Coublevie, l'association organise chaque année une assemblée générale permettant ainsi à des parents de s'investir dans sa gestion.





## Un espace à votre service : Le Relais Assistants Maternels l'Envol.



Vous êtes parent d'un jeune enfant, assistant maternel, garde à domicile, ou vous envisagez de le devenir, le RAM est là pour vous.

C'est un service gratuit et ouvert à tous les habitants des communes de Coublevie, La Buisse, Saint Etienne de Crossey et Saint Nicolas de Macherin.

Deux animatrices, éducatrices de jeunes enfants, sont présentes pour vous accueillir et vous accompagner au mieux dans vos démarches et questionnements.

Les principes de neutralité et de confidentialité sont de mise et un accueil convivial vous sera réservé.

Pour nous contacter :  
04 76 07 86 92  
ou [ramlenvol@orange.fr](mailto:ramlenvol@orange.fr)

Trouvez plus d'informations sur le site internet de l'Envol :  
<http://www.ramlenvol.org>





## SECTION GYMNASTIQUE FEMININE



Cette saison la section Gym Fille de la Dauphinoise compte 18 Poussines, 27 Jeunes et 16 Aînées.

Après un début de saison consacré à la préparation physique, à la découverte et à l'apprentissage des bases pour les plus jeunes, les Aînées consolident les acquis et démarre les acrobaties complexes.

Chaque saison, nous organisons en décembre, un concours interne « le Challenge Boulangeat », permettant à toutes de se familiariser avec la compétition et de tester leurs enchaînements aux différents agrès, avant de se jeter dans le grand bain des compétitions.

Cette année l'équipe gagnante est composée de Laurine CLAVIER, Augustine CLOPPET et Eléonore GESSAY



### Premiers résultats :

Concours par Equipe Départemental les 10 et 11 Février à VIENNE :

- 1 équipe Aînée était engagée dans cette compétition, dans la catégorie D3 (enchaînements aux agrès de niveau 4 et 5), elle se classe 2<sup>ème</sup> sur 9 équipes. Un beau début de saison pour ces Aînées qui sont très motivées.



- Les Jeunes réparties en 2 équipes, font leur expérience. La composition des équipes a été mixée avec des Jeunes plus expérimentées et des gymnastes nouvelles dans cette catégorie.

1 équipe était engagée dans la catégorie D4 (niveau 2 et 3). Cette équipe a réalisé une superbe compétition, appliquée, concen-

trée et réalisant des enchaînements de qualité, elle monte alors sur la plus haute marche du podium devant 18 concurrentes, l'équipe est CHAMPIONNE départementale. La 2<sup>ème</sup> équipe était engagée dans la catégorie D3 (niveau 3 et 4), nous expérimentons nos niveau 4 et malgré quelques erreurs techniques, la motivation et l'application des gymnastes a payé puisque cette équipe monte elle aussi sur le podium, à la 3<sup>ème</sup> place devant 9 concurrentes.



Concours Individuel « Étoiles » Aînées et Jeunes les 3 et 4 mars à SAINT MARCELLIN :

- 7 Aînées concouraient dans les niveaux 3<sup>ème</sup> degré à 5<sup>ème</sup> degré panaché (avec du 6<sup>ème</sup> degré, dernier niveau). Compétition exigeante car les juges attendent des Aînées une maîtrise des éléments. Une belle évolution du niveau des filles de l'association puisque certaines atteignent le niveau 6 à certains agrès. 4 obtiennent leur étoile, et Laurine CLAVIER s'offre une superbe 2<sup>ème</sup> place sur 25 en 5<sup>ème</sup> degré panaché.



- 18 Jeunesses participaient à cette compétition du 2<sup>ème</sup> degré au 4<sup>ème</sup> degré. Toutes obtiennent leur diplôme et 7 d'entre elles montent sur le podium :

Lina ABBANI 1<sup>ère</sup> et Roxane BERNARDO 2<sup>ème</sup> sur 10 en 2<sup>ème</sup> degré complet.

Marion DEFOUCAULT 1<sup>ère</sup> et Marina CASELLA 2<sup>ème</sup> sur 41 en 2<sup>ème</sup> degré panaché.

Carla BELLOT 1<sup>ère</sup> et Nina HONORE 2<sup>ème</sup> sur 27 en 3<sup>ème</sup> degré complet.

Lyson COCHET 1<sup>ère</sup> sur 43 concurrentes en 3<sup>ème</sup> degré panaché.

Concours Individuel AINEES le 7 avril à SAINT LAURENT du PONT Notre Fédération Sportive et Culturelle de France, organise dans le cursus de compétition, une compétition Individuelle proposée aux gymnastes ayant au moins le Niveau 5 (5<sup>ème</sup> étoile).

Les gymnastes participant à cette compétition doivent présenter des mouvements répondant à des exigences plus élevées que dans le programme de compétition classique.

La Dauphinoise a le plaisir cette année d'engager 3 gymnastes à cette compétition en catégorie 2 :

Jeanne COING et Iris GEORJON en Junior, et Laurine CLAVIER en Cadette.

Elles ont réalisé de belles prestations aux 4 agrès (Saut, Barres, Poutre et Sol). Le travail assidu, la persévérance, la grande motivation et la sérénité ont payé.

En effet, Laurine CLAVIER monte sur la plus haute marche du podium devant 15 concurrentes.

Iris GEORJON se classe 2<sup>ème</sup> et Jeanne COING 4<sup>ème</sup> sur 7 participantes.

Très beaux progrès par rapport aux résultats de la saison dernière. Un GRAND BRAVO aux filles !



Concours Individuel POUSSINES le 8 avril à SAINT LAURENT DU PONT :

16 gymnastes de La Dauphinoise participaient à cette compétition, présentant des enchainements de niveau 1 et 2.

Les 9 plus petites (nées en 2010-2011) concouraient le matin. Surprenantes pour cette première compétition, elles se sont appliquées et ont présenté de beaux enchainements aux agrès. 8 obtiennent un « Poussin d'Or » (diplôme récompensant la qualité des enchainements) et 1 un « Poussin de Bronze » et 5 d'entre elles montent sur le podium :

Alix PRAQUIN 1<sup>ère</sup>, Camille PLOYON 2<sup>ème</sup> et Louise PLOYON 3<sup>ème</sup> sur 30, en 1<sup>er</sup> degré complet.

Lola VERNEY 2<sup>ème</sup> et Léna DEPERROIS 3<sup>ème</sup> sur 28, en 1<sup>er</sup> degré panaché.



Les 7 gymnastes nées en 2008-2009 se présentaient l'après-midi, devant juges et spectateurs.

Toutes obtiennent leur diplôme, 6 « Poussins d'Or », 1 d'Argent. 2 montent sur le podium :

Thaïs DREVON 2<sup>ème</sup> sur 14 en 1<sup>er</sup> degré panaché.

Lucie LACAPERE 2<sup>ème</sup> sur 23 en 2<sup>ème</sup> degré complet.



#### CALENDRIER des concours et manifestations à venir :

La saison n'est pas encore terminée !

Les Poussines participeront au concours par équipe Départemental le 6 mai à Vienne.

Des équipes iront représenter les couleurs du club au concours par équipe Régional les 2 et 3 juin à Cluzes.

Les gymnastes de la Dauphinoise clôtureront la saison par un Spectacle le 29 juin à la Salle de gym La Palestre



## COUBLEVIE-ACCUEIL

La saison d'hiver s'est terminée fin mars. Les amateurs de raquettes, ski alpin et nordique ont bénéficié d'un excellent enneigement. La fréquentation des sorties du mardi est restée soutenue.

Le séjour de Pralognan-la-Vanoise a connu un franc succès avec plus de 60 participants répartis sur les 3 activités.



Avec les beaux jours, les randonnées pédestres ont repris. Il y a toujours 5 groupes de niveau, ce qui permet à chacun de marcher selon son envie et sa forme physique du moment. Une marche de proximité plus douce est proposée le vendredi matin.

Trois séjours sont programmés à Belle-Île en mai, en Alsace en juillet et dans les Pyrénées en septembre.





La section vélo a démarré la saison fin mars avec des sorties le lundi et le jeudi, encadrées par une vingtaine d'animateurs fédéraux bénévoles. Cela doit permettre à nos cyclos d'arriver bien entraînés aux séjours organisés dans le Haut Jura en juin et en Pays Cathare en septembre.

La marche nordique et la pétanque rencontrent toujours un bon succès tout au long de l'année. Le yoga et la danse en ligne, animés par des professeurs diplômés, souhaitent renforcer leur activité en accueillant de nouveaux adhérents.



Les activités culturelles connaissent un véritable engouement : conférences, visites d'usines, concerts, voyages... Toutes ces activités ne sont possibles que grâce à l'implication d'un important contingent de bénévoles qu'il faut constamment renouveler.





# JOURNEES DE L'ENVIRONNEMENT de Coublevie, La Buisse et St Jean de Moirans

La permaculture était le fil rouge de ces 17èmes journées. Vaste sujet que nous avons pu aborder au cours de ces 3 journées riches en conférences, ateliers, animations et échanges organisées en partenariat entre le Comité des Fêtes de Coublevie et les communes de La Buisse et St Jean de Moirans.



Au centre de la permaculture, il y a 3 principes fondamentaux : prendre soin de la terre, prendre soin de l'humain, et partager équitablement.



Benjamin Huet nous les a expliqués lors d'un atelier débat à La Buisse le 27 avril. Les participants ont pu plancher sur des thèmes tels que la santé, l'énergie...

Le film « l'éveil de la permaculture » diffusé samedi 28 avril à St Jean de Moirans nous a montré différentes approches et mise en œuvre de la permaculture, véritable philosophie de vie mais que chacun peut appliquer dans son propre jardin en le concevant dans sa globalité en fonction des interactions avec l'environnement. Virginie Wahl nous a fait partager son expérience dans ce domaine. Enfin nous avons pu pratiquer avec l'atelier animé par Véronique Pellé (Gourmandises Sauvages) au Biau jardin de Coublevie : design puis réalisation d'une butte ! Les participants étaient enchantés.

## Les Journées de l'Environnement ou comment



## décliner les principes éthiques de la permaculture

### ● Prendre soin de la terre :



Cela commence par prendre soin de notre cadre de vie en nettoyant nos chemins et parcs des débris. Cette opération « village propre » simultanée dans les 3 communes a rassemblé, le 7 avril, élus, habitants, associations de chasseurs et pêcheurs et les scouts pour ramasser 8 m3 de déchets sur Coublevie.



Le Circuit des 4 jardins (samedi 28 avril) a permis à un groupe d'une trentaine de personnes de découvrir les jardins partagés et solidaires de nos communes (Le Biau jardin et le jardin du sourire à Coublevie, Buxia Comestibles et les éco jardins) avec les explications des jardiniers passionnés, tout en pratiquant le vélo encadré par les bons conseils de l'ADTC. Une façon agréable de promouvoir les modes doux de déplacement.

Du côté de St Jean de Moirans, le circuit pédestre des vignes a emmené les participants du côté des exploitations bio de la commune (vignes, vergers, céréales). Les exploitants ont expliqué leur mode de culture mais également leurs difficultés au quotidien pour maintenir ce type d'agriculture respectueux de la terre.



Les élèves de CE2 de l'école du Bérard ont découvert le Biau jardin et ses cultures ainsi que le travail des abeilles grâce à la ruche pédagogique.





Une autre façon de prendre soin de la terre avec la Compagnie du Chaudron Ambulant qui est intervenue lors du marché le 29 avril à Coublevie : avec Purjex, votre délice Toxic, rien ne se perd, rien ne se jette, tout se consomme. Tourner en dérision nos comportements permet parfois de se rendre compte que nous pouvons chacun faire quelque chose pour protéger l'environnement.



Le 28 avril à St Jean de Moirans, le repas partagé a permis ainsi à tous de se retrouver en toute convivialité autour de plats que chacun avait préparé.

Le 28 avril à St Jean de Moirans et le 29 avril à Coublevie, les marchés bio et nature ont également été l'occasion d'échanger et de découvrir de nouveaux produits ou pratiques.

Ainsi à Coublevie, de nombreux ateliers étaient proposés : le Stand du Pays Voironnais a accueilli 130 personnes sur son stand sur le tri et le recyclage. Les ateliers de fabrication de Tawashi (éponge à partir de matériaux recyclés) du Pic vert étaient complets. Nous proposons aussi cette année un atelier pisé pour apprendre à fabriquer des briques de terre.

Vous avez pu découvrir de plus la friperie Le Fil qui Chante, le Cairn, la monnaie locale qui arrive sur Voiron et des associations solidaires.



● Prendre soin de l'humain : L'humain est également au centre des Journées de l'Environnement.

Les élèves de CM1 / CM2 du Bérard ont appris la cuisine vivante en confectionnant des « energyballs » pour se nourrir différemment et en appréciant cette cuisine.

L'Accueil de Loisirs Léo Lagrange de Coublevie a décliné le thème de l'environnement dans ses activités des mercredis et pendant les vacances de Pâques en proposant notamment aux plus petits une journée de découverte des plantes comestibles. Les plus grands ont créé un biblio frigo qui sera bientôt installé sur Coublevie pour échanger des livres.

Prendre soin de sa santé était le thème des conférences organisées à Coublevie le 29 avril. Sylvie Reynaud nous a parlé des Fleurs de Bach, ces élixirs floraux sont une voie vers l'harmonie. Pierre Prévautel nous a ensuite fait partager ses réflexions sur l'eau potable.



Enfin, le Repair café vous a offert ses talents, salle de l'Orangerie, pour réparer vos objets. 65 % des objets apportés (électroménager, vélo, petite mécanique...) ont été réparés entièrement ou nécessitent l'achat d'un composant pour terminer la réparation.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont organisé cet événement et qui s'investissent tout au long de l'année pour développer cette manifestation.

Rendez-vous les 5, 6 et 7 avril 2019 pour la 18<sup>ème</sup> édition !



● Partager équitablement :

Les échanges et le partage sont un principe clé pour les bénévoles qui organisent ses journées. Les activités et animations sont gratuites afin de permettre au plus grand nombre de participer.



## Couplevie... le nez en l'air

**Le but de cette rubrique est de vous faire (re)découvrir des lieux particuliers de Couplevie vus sous un angle inhabituel.**

Nous publions donc, dans chaque bulletin, la photo d'un bâtiment ou plus précisément du détail d'un bâtiment, d'un lieu, d'un paysage de Couplevie.

Nous vous demandons d'identifier ce bâtiment, ce lieu ou ce paysage et de nous envoyer votre proposition sur le site web de la mairie à cette adresse :

[www.couplevie.com/formulaire/fragments-de-couplevie](http://www.couplevie.com/formulaire/fragments-de-couplevie)

Vous pouvez aussi flasher le QR Code imprimé sur cette page pour accéder directement au formulaire de réponse

### Devinette



Indice particulièrement observé le 11 novembre...

### La gagnante

La gagnante de notre précédente devinette est **Otilia Dubus** qui a identifié la girouette placée sur le toit de la maison située au n° 358, route de la buisse. Toutes nos félicitations !

### QR Code

Vous avez votre mobile ou votre tablette avec vous ?

Scanner le QR code ci-contre pour accéder directement au formulaire de réponse et ainsi répondre plus vite !



### Dernière chance...



La dernière énigme n'a pas été découverte !

Nous vous donnons une deuxième chance en précisant que cette photo représente le détail d'un ensemble visible sur la route D 520